



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

19 février 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 158



Pression urgente pour le maintien du droit de révision à l'aide sociale

Vous trouverez sur le site Internet du Front commun des personnes assistées sociales (www.fcpsaq.qc.ca) tout le nécessaire pour une campagne de fax urgente auprès du ministre de la Justice. Le projet de loi 35 abolirait, si on n'y voit pas maintenant, le droit à la révision pour les personnes à l'aide sociale. Ce serait un recul très important. À contrer.

Dollars solidaires en vue

D'ici très peu de temps, nous allons lancer un volet pas ordinaire à notre campagne de financement annuelle : les dollars solidaires 2003-2004 du Collectif. Nous avons décidé d'allier financement et sensibilisation. En tout, 30 000 dollars solidaires seront mis en circulation. Chaque dollar pourra être échangé contre un dollar ordinaire ou plus. Les dollars ordinaires contribueront au besoin de financement du Collectif. Les dollars solidaires, eux, seront appelés à prendre place dans les portefeuilles des unEs et des autres, comme une question quotidienne sur notre rapport à l'argent. Vous serez invitéEs à participer à cette opération de finance solidaire qui devrait contribuer à soulever bien des discussions. Une oeuvre d'artiste se construira à travers cette opération. À venir et à suivre.

L'Avis publié dans *Le Devoir*

Vous trouverez sur notre site Internet un fac-simile de l'Avis publié dans *Le Devoir* du 27 janvier sous la forme d'un document pdf. À télécharger, imprimer et agrandir.



De contradiction en contradiction pendant que nous nous mobilisons

Et ce plan, il vient ?

Bonjour tout le monde ! Pendant que le ministre Séguin reporte et déporte sans cesse la date de l'audition du Collectif dans le cadre des consultations prébudgétaires (du 4 février au 19 février et maintenant au 4 mars !), du côté d'Emploi, Solidarité sociale et Famille, c'est la saga des contradictions.

Dans *Le Devoir*, Kathleen Lévesque sort article sur article ces jours-ci pour démontrer que le fameux programme «Place à l'emploi» lancé l'été dernier ne fonctionne pas. Alors qu'une étude du ministère montre qu'il faut en réalité une moyenne de 6 semaines avant que les personnes demandant de l'aide sociale aient accès à un quelconque contact du côté de l'emploi, et ceci, si elles sont référées, ce qui arrive à 41% d'entre elles, le ministre persiste à dire que les personnes seront rencontrées dans les 24 heures et qu'il va régler le problème de délai. Pourtant dans *Le Soleil* de lundi, Gilbert Leduc faisait état de projets de réduction de personnel à Emploi Québec à un niveau de 15%. Ceci entraînerait la fermeture de certains CLE le midi ou quelques jours par semaine dans certaines régions. En plus, alors qu'il devrait plutôt sortir un plan d'action qui les abroge, le ministre persiste à affirmer que les pénalités prévues par la loi sur l'assistance-emploi seront appliquées conformément à celle-ci. Que d'empêtements !

Pendant ce temps, les mobilisations continuent. C'est sérieux. Il faut un plan d'action comme du monde et un budget en conséquence. Alors voici quelques invitations, campagnes et actions à mettre à votre agenda.

La riposte des femmes pour un 8 mars punché

Nous vous invitons à participer aux activités de la Journée internationale des femmes, les 7 et 8 mars prochains selon les cas. Cette année, le manifeste des femmes contient cinq revendications avec en top liste la lutte à la pauvreté :



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

«Au nom de la loi...», adoptez unE députéE !

Lors de la rencontre du Collectif du 9 février dernier, nous avons décidé de poursuivre la campagne «Au nom de la loi» en appelant à des visites impromptues, sans rendez-vous, en février et mars, chez les députéEs québécois pour aller remettre l'avis «Au nom de la loi sortez un plan d'action comme du monde !» que nous avons publié dans *Le Devoir* du 27 janvier dernier.

Nous avons établi un ordre de priorité dans les visites : haute priorité, les ministres responsables des régions, ensuite les députéEs du parti au pouvoir, ensuite les députéEs de l'opposition. Nous proposons d'associer la remise de l'avis à un geste rappelant le concret du problème de la couverture des besoins essentiels au Québec.

Une loi a été votée, un budget s'en vient, un plan d'action sur la pauvreté aussi. Il n'est plus acceptable que des personnes n'aient pas accès à des revenus suffisants pour couvrir leurs besoins essentiels. Par exemple pourquoi ne pas demander à votre éluE de faire le budget du mois de mars d'une personne à l'aide sociale ou au salaire minimum ? Et pourquoi pas une visite de rappel, dans les deux ou trois semaines, mais avant la fin mars ? Pour un complément de démarche punché : venir chercher ce budget rempli ou organiser une soupe populaire à la porte du bureau de comté. De l'humour, de l'audace, de la créativité, des gestes qui font comprendre et qui suscitent l'adhésion, une visibilité aux personnes en situation de pauvreté. Voilà le ton à donner.

Alors nous vous lançons l'invitation : voulez-vous «adopter unE députéE» et aller lui porter l'Avis en question ? Nous allons voir à nous assurer avec les groupes membres du Collectif (groupes nationaux et régions) de la visite des ministres responsables de chaque région. Mais il y a 76 députéEs libéraux en tout et 125 membres de l'Assemblée nationale. Alors, place à l'initiative.

Appelez-nous et nous vous proposerons unE députéE non encore «parrainéE» à adopter pour les deux prochains mois. Tenez-nous au courant, que nous puissions suivre l'évolution de cette campagne. Déjà des rumeurs nous disent que la ministre responsable de la région de Montréal aurait de la visite à la mi-mars...

1. Un véritable plan d'action contre la pauvreté.
2. Une politique familiale globale.
3. L'équité salariale tant dans le public que le privé.
4. Le respect du droit fondamental au travail et à la syndicalisation.
5. Le maintien des structures gouvernementales en condition féminine.

Vous trouverez la description des activités prévues sur le site de la Fédération des femmes du Québec (www.ffq.qc.ca). Il y aura une marche à Montréal en après-midi le 7 mars et une autre à Québec en soirée le 8 mars. Nous invitons les membres du réseau du Collectif à venir marcher ensemble. Nous aurons avec nous les bannières de l'affiche, vous savez les fameuses «Jeter les bases» «d'un Québec» «et d'un monde» «sans pauvreté»... Nous aimerions les faire défiler une derrière l'autre comme un texte vivant et coloré. Pour les faire défiler toutes, il faudrait être une cinquantaine. Nous serons visibles et faciles à repérer dans les deux lieux de rassemblement. Une manifestation est aussi prévue à Sherbrooke, le 7 mars. (voir les détails des manifs sur notre site Internet)

Ça bouge de partout

Outre les consultations prébudgétaires qui se poursuivent dans diverses régions (la campagne de mémoires du Réseau de vigilance a été efficace), le travail de solidarité prend plusieurs formes ces jours-ci. Présentation-formation le 10 février à une assemblée du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) de 300 personnes, puis le 16 février au service de la recherche de la CSN, tournée AVEC à Sherbrooke le 17. À venir : animations à Nicolet le 26 février, conférence à Rimouski le 29 février. Et le Centre St-Pierre sort très bientôt un documentaire qui devrait s'appeler «Au nom des droits». Il raconte l'histoire de la lutte que nous menons ensemble. Un outil de sensibilisation qui devrait permettre de continuer à agrandir le cercle.

Mars, mois des besoins essentiels

Le mois de mars est déjà le mois de la nutrition. Cette année, nous vous proposons d'en faire un mois des besoins essentiels et d'intégrer cette dimension dans la préparation de vos activités, tant auprès de vos députéEs (voir campagne ci-contre), que dans votre milieu. Comment faire pour que plus de gens soient au fait que la protection du revenu au Québec ne garantit pas la couverture des besoins essentiels ? Nous pensons à quelques outils d'animation à ce sujet. Si vous avez mis au point des outils qui marchent bien, faites-nous les connaître. On les diffusera.

... parce que les situations sont inacceptables

Il faut dire qu'à force de se détériorer, les conditions de vie des plus pauvres atteignent des niveaux de manque et de stress qui rappellent crûment ce qui est en jeu ici : la réalisation effective des droits reconnus, dont celui à un revenu décent. Nous avons eu une rencontre du carrefour de savoirs sur les besoins essentiels à Québec la semaine dernière. On a regardé comment on pourrait aborder le budget d'une personne à l'aide sociale, à 533\$ par mois, sans HLM ou loyer subventionné, pour le mois de mars. Une fois qu'on a eu placé toutes les dépenses du 1^{er} du mois, il ne restait plus rien pour l'épicerie... Il fallait ôter la passe d'autobus, le câble sautait, mais au-delà, on ne pouvait plus rien ôter. Le groupe s'est mis à raconter ses histoires de débrouille pour quand l'argent manque. Quelqu'un a dit : «Plus d'une semaine sans argent dans un mois, c'est trop dur !» Cette phrase impressionne par son côté d'expertise du «rien» : «plus d'une semaine...» Dans quelle sorte de société riche sommes-nous, qui impose à du monde de devoir s'habituer à «rien» et à évaluer le pire du «rien» ? Allons, ne nous habituons pas. Bougeons !

Vivian

